## Sondage CMC

## 74,4% des opérateurs «apprécient» l'ouverture de l'économie nationale

Le Centre marocain de conjoncture vient de publier les conclusions d'une enquête d'un échantillon de chefs d'entreprises marocains sur les relations Maroc-Union Européenne. Selon ce sondage, l'impact de l'ouverture sur l'activité économique est considéré globalement comme positif.

près de 75% des opérateurs «apprécient» l'ouverture de l'économie nationale sur son environnement. 16,3% considèrent par contre que cette ouverture est négative et seulement 9,3% la trouvent sans effets. Tels sont les principaux enseignements révélés par le Centre marocain de conjoncture (CMC) qui vient de publier les conclusions d'une enquête-sondage sur les relations Maroc-Union européenne. Selon le CMC, l'impact de l'ouverture sur l'activité économique est ainsi considéré, globalement, comme positif par la grande majorité des chefs d'entreprises ayant participé à cette enquête.

Pour le CMC, l'objectif de cette enquête, réalisé au courant de l'année 2014, est de recueillir les avis des opérateurs sur les choix de la politique d'ouverture préconisée par le Maroc ainsi que leur appréciation quant aux efforts consentis. Les appréciations quant aux effets de cette politique sont, cependant, différenciées selon les domaines. Quelque 65% des chefs d'entreprises estiment que l'ouverture a eu des «répercussions positives» sur l'environnement des entreprises marocaines.

Le second domaine qui a bénéficié, selon eux, de cette politique est celui du développement économique du pays : 58% des opérateurs sondés affirment que l'ouverture a contribué «de façon décisive» à la redynamisation de l'activité.

Ils estiment, par ailleurs, que l'Accord d'association entre le Maroc et l'Union européenne a bénéficié favorablement aux secteurs de l'éducation et de la formation (48,8%), de la justice (46,5%), de la douane (46,6%), de la circulation des biens (44,2%), en même temps qu'il a permis des améliorations au niveau de la politique agricole (46,5%). S'agissant aussi bien de la fiscalité que de la politique industrielle, seule une proportion de 39,5% des opérateurs pense que ces domaines ont tiré profit de l'accord.

L'accès aux marchés publics, enfin, ne semble pas avoir bénéficié de retombées favorables de l'avis de ces opérateurs. On estime à 27,9% seulement la proportion des chefs d'entreprises enquêtés qui considèrent que la politique d'ouverture a été bénéfique à ce domaine. Mais en dépit de cette appréciation différenciée d'un domaine à l'autre, les opérateurs économiques sont, dans leur grande majorité, favorables à la poursuite de cette politique d'ouverture initiée par le Maroc il y a quinze ans (76,7%).

Concernant les avancées réalisées en matière de convergence vers les acquis communautaires, les réponses sont toutefois très contrastées. Pour 20,9% et 32,6% des sondés, les progrès réalisés demeurent «encore insignifiants» dans de nombreux domaines malgré les efforts déployés.

Youssef Boufous

